

## 256. JESUS DEVANT ANNE (Jn. 18:19-24)

MATTHIEU, MARC,  
LUC

JEAN  
18

19. Le souverain sacrificateur interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine.  
20. Jésus lui répondit : J'ai parlé ouvertement au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret.  
21. Pourquoi m'interroges-tu ? Interroge sur ce que je leur ai dit ceux qui m'ont entendu ; voici, ceux-là savent ce que j'ai dit.  
22. A ces mots, un des huissiers, qui se trouvait là, donna un soufflet à Jésus, en disant : Est-ce ainsi que tu réponds au souverain sacrificateur ?  
23. Jésus lui dit : Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal ; et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?  
24. Anne l'envoya lié à Caïphe, le souverain sacrificateur.

a) Seul Jean relate la comparution de Jésus devant Anne.

- “Anne”, issu d'une grande famille, avait été nommé, souverain sacrificateur, et donc président du sanhédrin, en l'an 6, par Quirinius gouverneur de Syrie, après la déposition d'Archelaüs.
- Il avait été déposé en l'an 15 par Valerius Gratus, préfet de Judée, lorsque Tibère était devenu empereur. “Anne” plaça toute sa famille aux postes clefs du pays. Plusieurs de ses descendants deviendront grands prêtres (de 36 à 63 ; le dernier fera exécuter Jacques, frère de Jésus, Act. 4:6).
- En l'an 18, après avoir nommé et révoqué plusieurs grands prêtres éphémères, Valerius Gratus avait nommé comme souverain sacrificateur “Caïphe”, un **gendre d'Anne**. Il est probable qu'Anne, qui savait offrir de somptueux cadeaux, a favorisé cette nomination.
- “Caïphe” sera souverain sacrificateur de l'an 18 à l'an 36, et saura rester en bon termes avec Ponce Pilate pendant 10 ans. Il sera démis de ses fonctions, en même temps que Pilate, en l'an 36, par Lucius Vitellius, légat de Syrie.
- Le **palais d'Anne** et de Caïphe était le vrai **centre du pouvoir juif** en Israël.

b) La comparution devant Anne n'avait **pas de justification légale** formelle. Toutefois, en tant qu'ancien grand prêtre, il était membre de droit du sanhédrin, et était donc un magistrat.

Mais Anne, **comme Hérode** avant lui, avait sans doute **envie de voir ce Galiléen** qui troublait le royaume du monde. Son **âme cupide** en avait peut-être été vaguement troublée.

Mais son **mépris** affiché pour l'inoffensif Jésus, **debout et lié** devant lui, est tout ce qui transparaît de ses réflexions intimes. Même la nouvelle de la résurrection de Jésus, appuyée par le témoignage des soldats gardant la tombe, ne parviendra pas à conduire cet homme, ni les autres chefs religieux, à se repentir.

Anne est une **figure de Satan** (le dragon rouge d'Ap. 12:3) qui **manipule** en coulisse à la fois le **pouvoir religieux** (Caïphe, préfiguration du Faux prophète, de la Bête qui sort de la terre du peuple apostat, Ap. 13:11) et le **pouvoir politique** du monde (Hérode et Pilate, préfigurations de la Bête qui sort de la mer, Ap. 13:1). Anne, Caïphe et les autres chefs, sont, pour Israël, ce que sera l'homme impie pour le christianisme issu des Nations (2 Thes. 2:8) : son prodige aura été de pouvoir faire mourir le Messie !

• **Jn. 18:19 “Le souverain sacrificateur interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine.” :**

a) Le “**souverain sacrificateur**” désigne ici **Anne**, l'ancien grand prêtre déposé par Rome mais gardant tout son prestige et son autorité dans le pays, et non **Caïphe**, son gendre officiellement dépositaire du titre.

Selon la tradition, Anne était âgé de 60 ans environ à cette époque. Il appartenait au courant religieux des **sadducéens**, alors que le sanhédrin était composé en majorité de pharisiens.

b) Dans cette réunion informelle, Anne agit comme un **magistrat instructeur**, mais il ne prononcera aucun jugement : il devra envoyer Jésus vers un tribunal réduit du sanhédrin qui siègera officiellement un peu plus tard sous la conduite de Caïphe, et dont les membres, informés de l'arrestation de Jésus, commencent à se rassembler à cette heure très matinale du 14 Nisan.

c) Les questions “**sur les disciples**” pouvaient porter sur la raison de leur association de Galiléens, leur nombre, leur origine, leur mode de recrutement, etc., l'objectif d'Anne étant de déceler une éventuelle **conspiration** nationaliste.

Mais Jean ne rapporte pas les questions posées, ni ce que Jésus a répondu sur ce point. Anne ne semble pas s'être attardé sur ce thème.

Les questions “*sur la doctrine*” auraient pu porter sur le respect du sabbat, sur l'origine des miracles de Jésus, sur son don de discernement, sur le destin d'Israël au regard des prophéties, etc.

A cette occasion, Jésus va montrer comment il est possible de **respecter** une institution dont l'objet est légitime mais qui transgresse la justice, et de **témoigner** de la vérité.

• **Jn. 18:20** “*Jésus lui répondit : J’ai parlé ouvertement au monde ; j’ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s’assemblent, et je n’ai rien dit en secret.*” :

a) Jésus debout fait comprendre au sacrificateur confortablement assis, qu’il aurait déjà **dû** et **pu** s’informer.

Jésus manifeste ainsi sa **dignité de Maître** au service de Dieu, qui répond selon les **motivations** et les **besoins** de ceux qui l’interrogent.

- Il n’avait pas voulu se rendre chez Hérode, mais lui avait fait parvenir un message.
- Il se taira devant Caïphe, mais il acceptera de parler à Pilate, un Romain.
- Sur le chemin menant à Golgotha, il adressera quelques mots à des femmes éplorées.
- Sur la croix, il ne dira rien aux bourreaux et aux moqueurs, mais il répondra à l’un des deux brigands crucifiés à ses côtés.

b) Jésus réservait certains de ses enseignements aux seuls disciples.

**Mt. 13:10-11** “*Les disciples s’approchèrent, et lui dirent : Pourquoi leur parles-tu en paraboles ? (11) Jésus leur répondit : Parce qu’il vous a été donné de connaître les mystères du Royaume des cieux, et que cela ne leur a pas été donné.*”

Cependant, **tout ce qui était nécessaire** au salut de l’âme de ses concitoyens, Jésus l’avait **enseigné ouvertement**, en public, en pleine nature, dans les rues, dans les synagogues (Mt. 4:23), et même dans le temple saint (Jn. 7:14, 7:28, 8:2, 8:20, 10:23) : il avait rappelé quelles étaient les **exigences de Dieu**, proclamé la résurrection (ce que le sadducéen Anne ne pouvait accepter), appelé à la **repentance**, averti des **jugements** à venir.

Jésus n’était pas un flambeau caché, mais un phare qui répandait largement sa Lumière dans les ténèbres, tout en prenant soin de ne pas éblouir les regards encore fragiles.

• **Jn. 18:21** “*Pourquoi m’interrogues-tu ? Interroge sur ce que je leur ai dit ceux qui m’ont entendu ; voici, ceux-là savent ce que j’ai dit.*” :

a) Quand Jésus demande “*pourquoi*”, c’est toujours pour obliger l’interlocuteur à s’examiner.

- Si l’enseignement de Jésus avait **offensé la Loi de Dieu**, cela aurait été **démontré** depuis longtemps.
- Si les disciples avaient **menacé l’ordre public** du pays, cela aurait aussi été connu.
- Les motivations d’Anne et des notables autour de lui ne sont donc pas la recherche de la vérité, d’où la question : “*Pour quelle véritable raison m’interrogues-tu ?*”

L’invitation à “*s’interroger*” adressée à “*ceux qui l’ont entendu*”, n’est pas une provocation, mais une exhortation (pas une supplication) à sonder un enseignement inspiré par l’Eternel comme le prouvaient les miracles qui les accompagnaient.

b) Mais Anne, et la majorité du haut clergé, sont déjà devenus leur propre loi.

**Mt. 23:2** “*Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse.*”

Ces religieux sont trop orgueilleux pour imaginer qu’ils peuvent être enseignés par un homme qui ne sort pas de leur séminaire. Ils ont consulté les rapports des enquêteurs qu’eux-mêmes avaient envoyés, mais c’était, non pour se nourrir du conseil de Dieu, mais pour y trouver des raisons de condamner.

**Jn. 7:45-49** “*(45) Ainsi les huissiers retournèrent vers les principaux sacrificateurs et les pharisiens. Et ceux-ci leur dirent : Pourquoi ne l’avez-vous pas amené ? (46) Les huissiers répondirent : Jamais homme n’a parlé comme cet homme. (47) Les pharisiens leur répliquèrent : Est-ce que vous aussi, vous avez été séduits ? (48) Y a-t-il quelqu’un des chefs ou des pharisiens qui ait cru en lui ? (49) Mais cette foule qui ne connaît pas la Loi, ce sont des maudits !*”

• **Jn. 18:22** “*A ces mots, un des huissiers, qui se trouvait là, donna un soufflet à Jésus, en disant : Est-ce ainsi que tu réponds au souverain sacrificateur ?*” :

a) Le geste **brutal** et **insultant** de cet “*huissier*”, un Lévite au service du temple, contre un homme lié, illustre la **lâcheté servile** universelle des acolytes des despotes.

Dans son **ignorance** et sa **méchanceté**, cet homme vient de **gifler le Fils de Dieu** devant lequel tous comparaitront, et que tous les anges adorent. Tout le ciel en a été ébranlé, et les regards célestes se sont tournés vers le Trône ... qui est resté silencieux.

- L'orgueil croit être grand en humiliant les autres : cela peut être vrai dans un foyer, dans une cour de récréation, sous un uniforme, chez ceux qui détiennent un pouvoir (physique, intellectuel, institutionnel, etc.) ...
- Le mensonge croit avoir raison en faisant taire de force la vérité.

**b) Ces outrages sont d'autant plus odieux qu'ils sont faits en se réclamant de Dieu et de sa Loi.**

**Act. 23:1-3** “(1) Paul, les regards fixés sur le sanhédrin, dit : Hommes frères, c'est en toute bonne conscience que je me suis conduit jusqu'à ce jour devant Dieu ... (2) **Le souverain sacrificateur Ananias** (un fils d'Anne) **ordonna à ceux qui étaient près de lui de le frapper sur la bouche.** (3) Alors Paul lui dit : Dieu te frappera, muraille blanchie ! Tu es assis pour me juger selon la Loi, et tu violes la Loi en ordonnant qu'on me frappe !”

**c) Tous les sévices et toutes les souffrances** endurés par Jésus, depuis son arrestation jusqu'à son dernier souffle, reflètent les souffrances des foules innombrables qui, au cours des siècles, ont été outragées, humiliées, torturées, tuées par d'autres hommes. Tel est l'état des “régions inférieures de la terre” (Eph. 4:9) au sein desquelles Jésus est venu offrir et semer l'Evangile.

**d) Cet huissier n'a pas trouvé d'argument juridique** contre Jésus et il laisse libre cours à ses **pulsions** mauvaises, sachant que son maître ne lui reprocherait rien.

Ce n'était sans doute pas la première fois que cet homme agissait ainsi sous le regard approbateur du grand prêtre.

Quel devait être le **maître** d'un tel **serviteur** ? Anne n'a pas pensé un seul instant à réprimander son homme de main. Cela révèle dans quel esprit ce tribunal assumait sa tâche !

**• Jn. 18:23 “Jésus lui dit : Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal ; et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?” :**

**a) Le contraste** entre le geste de l'huissier et la réaction de Jésus est impressionnant, et constitue un **enseignement** qui s'oppose aux élans de l'homme naturel déchu.

Jésus pratique ce qu'il a enseigné :

**Mt. 5:39** “Mais moi, je vous dis de **ne pas résister au méchant**. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre.”

**1 P. 2:19-23** “(19) Car c'est une grâce que de **supporter des afflictions par motif de conscience envers Dieu**, quand on souffre injustement. (20) En effet, quelle gloire y a-t-il à supporter de mauvais traitements pour avoir commis des fautes ? Mais si vous supportez la souffrance lorsque vous faites ce qui est bien, **c'est une grâce devant Dieu.** (21) Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant **un exemple, afin que vous suiviez ses traces,** (22) lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude ; (23) lui qui, **injuré, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à Celui qui juge justement ...**”

**b) Après le “pourquoi” adressé à Anne** (la plus haute autorité), vient le “pourquoi” adressé à cet huissier (un subalterne), et le même “pourquoi” s'adressait à toutes les personnes présentes.

Même frappé, le Verbe continue de parler.

Jésus répond ainsi avec une dignité de Seigneur à tous les sbires de toutes les dictatures, à tous ceux qui servent leur égoïsme et leur orgueil en utilisant la force.

**c) Jésus voit ce que l'homme naturel ne voit pas**, et il essaie de parler à la conscience de cet homme qui, aussi coupable soit-il, a encore la possibilité de se repentir et de devenir un saint.

Il n'y a pas de haine, pas de violence, pas de sentiment de vengeance, dans les paroles de Jésus, alors que chez les hommes la langue peut être facilement aussi blessante qu'une gifle.

**• Jn. 18:24 “Anne l'envoya lié à Caïphe, le souverain sacrificateur.” :**

L'indication selon laquelle “Anne l'envoya lié à Caïphe” prouve que le souverain sacrificateur du v. 19 était Anne.

**a) Anne n'étant pas habilité à rendre une décision de justice**, il laisse maintenant agir les procédures juives.

**Lc. 22:66** “**Quand le jour fut venu, le collège des anciens du peuple, les principaux sacrificateurs et les scribes, s'assemblèrent, et firent amener Jésus dans leur sanhédrin.**”

Anne a eu en face de lui le Sauveur du monde, mais il n'a rien vu, rien compris, et il “*l'envoie*”. Jusqu'au jour du jugement, cette scène repassera devant son âme.

**b) L'escorte** va devoir attendre le début du jour (Lc. 22:66) pour conduire Jésus à la salle des audiences (située dans le palais) où se réunira le sanhédrin en comité restreint (et non en assemblée plénière).

---